

Conditions générales de la formation *Autumn Addiction Academy* Kiev 2019

licit (www.licit.ch) propose avec Alliance for Public Health (www.aph.org.ua) une formation devant être accessible à tous les spécialistes. C'est pourquoi une attention particulière a été portée aux ressources temporelles et organisationnelles.

licit décidera de la mise en œuvre définitive de l'*Autumn Addiction Academy* Kiev 2019 sur la base d'une demande ouverte de financement d'ici la fin août.

Groupe cible

L'*Autumn Addiction Academy* Kiev 2019 s'adresse aux spécialistes et cadres de centres de désintoxication et des administrations de la ville, du canton et de la confédération. Nombre de participant-e-s: 15 à 20 personnes en provenance de la Suisse, 15 à 20 de l'Ukraine et 2-5 du Portugal. En tout 35 à 45 participant-e-s au maximum.

Date et sites

Arrivée : Mardi 15 octobre 2019

Formation : 16 – 18 octobre 2019

Retour : Samedi 19 octobre 2019

Lieu : Kiev en Ukraine. Afin de minimiser les absences pour cause de participation et de permettre à Kiev d'être un lieu de séjour, l'*Autumn Addiction Academy* Kiev 2019 commencera le mercredi matin et se terminera le vendredi soir avec un programme-cadre culturel. Il est possible de prolonger individuellement le séjour à Porto.

Frais

Une accessibilité aux travailleurs partiels, aux collaborateurs et collaboratrices avec des responsabilités familiales ainsi qu'aux salarié(e)s aux revenus faibles à moyens doit être garantie.

Frais *Autumn Addiction Academy* Kiev 2019: 790 CHF pour 4 jours à Kiev – organisation, déroulement, vol, hôtel avec petit-déjeuner, programme culturel et culinaire le mercredi soir inclus.

Pour les participants qui ne souhaitent pas participer à la *Autumn Addiction Academy* Kiev 2019 dans le cadre organisé par *licit*, les frais sont de 250 CHF.

Hébergement

Le groupe de participant-e-s est hébergé dans le centre de Kiev dans le Premier Hotel Rus (www.hotelrus.phnr.com) à distance de marche des salles de séminaire. Si les participant-e-s ne choisissent pas l'hôtel suggéré, ils doivent se charger eux-mêmes de la réservation de l'hôtel ou de trouver un autre mode d'hébergement. Si les participant-e-s souhaitent réserver une chambre d'hôtel pour une durée supérieure aux trois nuits pendant l'*Autumn Addiction Academy* Kiev 2019, ils doivent se charger eux-mêmes de la réservation supplémentaire et en régler les détails directement avec l'hôtel.

Voyages aller et retour

Vol aller, mardi 15 juin 2019: Départ de Genève à 13h45 - arrivée à Kiev à 17h30

Vol retour samedi 19 octobre 2019: Départ de Kiev à 10h45 - arrivée à Genève à 12h45

Le transport vers l'aéroport (en Suisse) sera financé et organisé par les participant-e-s. Le transfert de l'aéroport au lieu de séminaire à Kiev ainsi que l'accompagnement de l'hôtel aux salles de séminaires seront organisés par *licit* (valable pour les réservations de l'arrangement forfaitaire).

Si les participant-e-s ne choisissent pas le vol suggéré, ils doivent se charger eux-mêmes de la réservation du vol. L'inscription est contraignante et ne peut pas être annulée. En cas de frais supplémentaires en raison d'une désinscription après transfert des frais d'inscription, ceux-ci sont à la charge du participant-e. Une réservation de vol ultérieure via *licit* n'est pas possible.

Langue

Des notions de base d'anglais sont nécessaires à la communication formelle pendant l'*Autumn Addiction Academy Kiev 2019*. Il n'y aura pas d'interprétation simultanée mais, si nécessaire, quelques séquences seront interprétées par chuchotement. Dans la partie formelle, une interprétation globale sera organisée entre les participant-e-s.

Inscription

Le nombre de participant-e-s est limité. La possibilité de participer est soumise à la réception des inscriptions et au paiement des frais. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 août 2019.

Afin d'effectuer la réservation des vols et des chambres d'hôtel à temps et de garantir des coûts moindres à tous, l'inscription à l'*Autumn Addiction Academy Kiev 2019* sera considérée comme définitive à partir du versement des frais d'inscription de 250 CHF. Sauf raisons médicales, aucune annulation (cf. ci-dessous) n'est pas possible. Pour les participant-e-s qui se sont inscrits à l'offre contenant les frais de voyage et d'hébergement (coût total : CHF 790.-), une demande de paiement pour le montant restant de CHF 540.- sera envoyée à la fin août 2019 après la décision finale concernant la mise en œuvre. En cas de non-exécution de l'*Autumn Addiction Academy Kiev 2019*, le frais d'inscription sera remboursé.

L'inscription s'effectue via le formulaire en ligne suivant:

<https://en.xing-events.com/Kyiv.html>

Annulation / maladie

En principe, une annulation de la réservation n'est plus possible après la réception du paiement. En cas de maladie, les frais d'inscription seront remboursés après présentation d'un certificat médical. Il incombe aux participants d'informer *licit* au plus tôt dans le cas où il leur serait impossible de participer à l'*Autumn Addiction Academy Kiev 2019*. En cas de non désinscription, vos frais ne seront pas remboursés.

Organisation

La formation est organisée par *licit gmbh Bern et Alliance for Public Health Kiev*. Veuillez adresser vos questions à: sophie.schaerer@licit.ch.